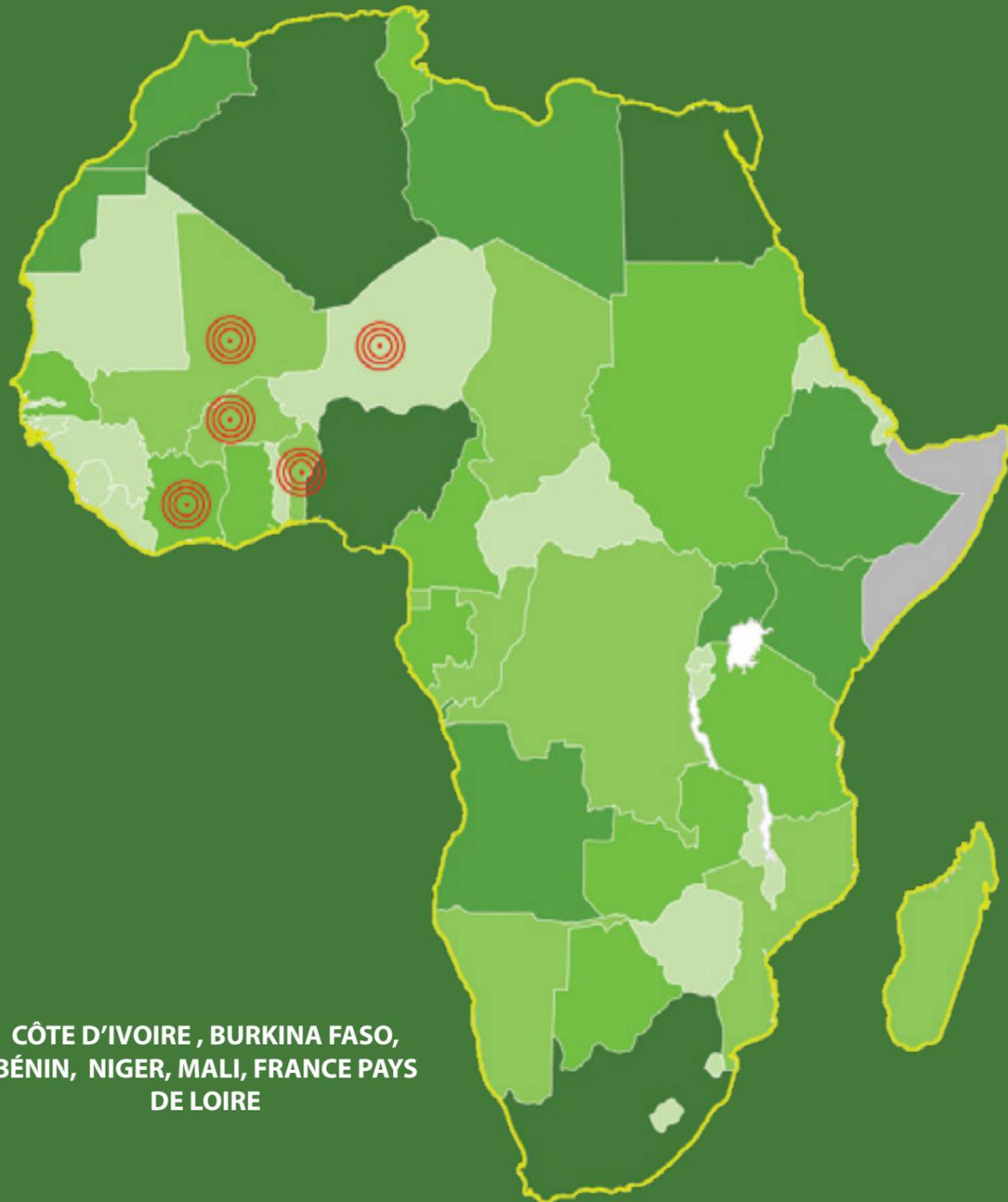




## LES ZONES D'INTERVENTION DE LA FATOM



CÔTE D'IVOIRE , BURKINA FASO,  
BÉNIN, NIGER, MALI, FRANCE PAYS  
DE LOIRE

## SOMMAIRE

P5 - AVANT-PROPOS

P6 - INTRODUCTION

P8 - CONTEXTE SOCIO-POLITIQUE

P12 - CONTEXTE SOCIO-ÉCONOMIQUE

P14 - AVANTAGES COMPARATIFS

P15 - MISSION ET OBJECTIFS

P29 - DÉVELOPPEMENT DES ACTIVITÉS



*Une femme et son nouveau-né*

## AVANT-PROPOS



Mme Zanouba OMAÏS Présidente de la Fondation Atef OMAÏS

Chers Partenaires, au seuil de cette nouvelle année, qui s'annonce très importante pour nous, la Fondation Atef OMAÏS (FATOM) est particulièrement heureuse de vous dresser son bilan d'activités 2018.

En effet, notre fondation, créée en novembre 2009, célèbre en cette année 2019, son 10e anniversaire d'existence. Cette manifestation marquera, 10 ans de travail acharné dans la réalisation de projets de Développement Humain Durable dans les domaines de: l'Éducation, la Santé, la Culture et l'Environnement (Hygiène et Assainissement) au profit des populations vulnérables. Le montant global de ces investissements est estimé en 2018 à près de **2,9 milliards de FCFA**. Fortement appréciées par ces populations bénéficiaires, les actions de la Fatom ont pour but de soutenir les différents gouvernements des pays où elle intervient (le Bénin, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, la France Pays de Loire, le Niger et le Mali), au travers principalement de l'offre de services sociaux de base et de la production d'informations sur les questions culturelles et artistiques.

L'année 2018 a été marquée par de nombreux accomplissements avec en point d'honneur la signature du document de l'Accord d'Établissement par le Gouvernement ivoirien, accordant ainsi à notre institution les privilèges et immunités tels qu'ils y sont déclinés. J'aimerais, au nom des Membres du Bureau Exécutif, réitérer mes remerciements, au Président de la République de Côte d'Ivoire, S.E.M Alassane Ouattara et au Gouvernement ivoirien avec à sa tête le Premier

Ministre S.E.M Amadou Gon Coulibaly, pour cette action qui nous encourage à aller encore plus loin.

Chers donateurs, grâce à chacun d'entre vous, la Fatom a, au cours de l'année 2018, exécuté plusieurs projets dans les différents secteurs de son mandat dont le financement global s'est élevé à **259 849 122 FCFA**. La majorité de ces projets a été réalisée dans une approche impliquant au plus haut niveau la participation des bénéficiaires. Cette approche que nous avons adoptée à partir de 2017 vise au co-développement et donc à la participation communautaire sur nos projets et principalement à leur pérennisation. Nous sommes amenés à partager de façon citoyenne et engagée cette durabilité avec les populations et les autorités locales.

C'est avec plaisir que nous partageons avec vous, ce bilan qui énumère toutes les activités que nous avons menées ensemble tout au long de l'année 2018.

Pour terminer mes propos, j'aimerais une fois de plus solliciter l'appui des autorités nationales ivoiriennes en vue de l'obtention de la reconnaissance en Utilité Publique. Ce "graal" permettra à la Fatom de traduire encore plus sa générosité auprès des populations vulnérables, mais surtout de défiscaliser les entreprises et bonnes volontés qui accompagnent directement le Gouvernement ivoirien qui a décidé de mettre l'accent sur le développement social dès 2019.

Je vous vous souhaite une bonne lecture

# INTRODUCTION

Le 1er Novembre 2009, l'Assemblée Générale de la Fatom s'est réunie en séance plénière et a élu son Bureau Exécutif comme suit:

Présidente



Mme Zanouba OMAÏS

Vice Président



M. Philippe DELANNE

Secrétaire Général



M. Ramzi OMAÏS

Secrétaire Générale Adjointe



Mme Houda OMAÏS AJAMI

Trésorier Général



M. Nabil AJAMI

Trésorier Général Adjoint



M. Ahmed OMAÏS

Commissaire aux Comptes Titulaire



M. AKA HOBA

Secrétaire Exécutif



M. Hervé BANGA

Commissaire aux Comptes Adjoint



Cabinet EICI (Epsilon International Consulting Côte d'Ivoire)

Conseil Juridique



SCPA SAKHO-YAPOBI-FOFANA

Elle a délégué la responsabilité de la gestion au quotidien du Bureau Exécutif au Vice-Président et au Secrétaire Général qui assurent la Direction Exécutive. Il a été admis aussi le principe selon lequel les activités à conduire pourront faire l'objet du recrutement de consultants sur des bases : temporaire et ad hoc.

Ce rapport fait état de l'ensemble des activités menées et financées par la Fondation en 2018 avec le soutien: du Gouvernement, des entreprises privées, des institutions nationales / internationales et des nombreuses bonnes volontés.



Le siège de la Fondation Atef Omaïs situé dans le parking de l'Hôtel Tiama.

# CONTEXTE SOCIO-POLITIQUE



*Abidjan, capitale économique de la Côte d'Ivoire.*

L'année 2018 a été marquée par le renforcement de la maturité démocratique et institutionnelle de la Côte d'Ivoire. Le cycle des élections, tel que prévu par la Constitution de la 3<sup>ème</sup> République, s'est déroulé de manière satisfaisante, comme l'ont souligné les observateurs extérieurs. Les élections sénatoriales du 28 mars 2018 ont permis de créer cet échelon important du dispositif institutionnel qu'est le Sénat avec 66 sénateurs élus par 7010 grands électeurs. Ces derniers ont désigné (par vote), Me Jeannot Ahoussou Kouadio, comme Président de l'Institution. Le Président de

la République désignera en 2019 le tiers des membres restant du Sénat (portant le total à 99 membres), comme le prévoient les textes. Les élections municipales et régionales du 14 octobre 2018 ont, quant à elles, permis de renouveler les acteurs locaux du développement communal et régional de notre pays, malgré quelques rares violences déplorées dans certaines localités du pays.

Dans l'ensemble, les différentes échéances ont attesté du bon fonctionnement de la Commission Électorale Indépendante (CEI). Toutefois, pour prendre en compte les recommandations de la Cour

Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples comme indiqué par le Président de la République, une nouvelle composition de la CEI sera effective pour les élections de 2020. Le processus de concertation a été engagé. Dans le désir de renforcer la stabilité retrouvée, la Paix et la cohésion sociale, le Président de la République a signé une ordonnance présidentielle le 6 août 2018 portant amnistie de 800 exilés et détenus poursuivis pour des crimes en lien avec la crise post-électorale et des infractions contre la sûreté de l'État commises après le 21 mai 2011.

La sensibilisation se poursuit pour

inciter et faciliter les conditions de retour des autres exilés restants. Toutes ces décisions apportent un regain de vitalité à la marche inéluctable vers la réconciliation nationale.

Sur le plan international, la diplomatie ivoirienne permet aujourd'hui au pays de jouer un rôle de premier plan. En effet, dès janvier 2018, la Côte d'Ivoire est entrée, pour 2 ans, au conseil de Sécurité des Nations Unies en qualité de membre élu et durant le mois de décembre de la même année, elle a assuré la présidence de cette institution partageant son expérience en matière de sortie de crise, de maintien de la Paix, de reconstruction Post-crise, etc.

La situation sécuritaire s'est nettement améliorée. La réactivation et la reconfiguration du Conseil National de Sécurité (CNS), doté de missions opérationnelles, et la Réforme du Secteur de la Sécurité (adoption de la loi de programmation militaire, textes organisant les forces armées et les forces de sécurité intérieure, déflation progressive des effectifs, promotion du genre au sein des institutions chargées de la sécurité et de la défense, poursuite de la lutte contre le terrorisme et la cybercriminalité, etc.) ont permis de baisser le taux de criminalité sous toutes ses formes au plus bas, passant ainsi de l'indice 3 en 2016 à 1 en 2018 avec l'appui des partenaires au développement (PNUD, JICA, GIZ, USAID).

Au plan social, la Côte d'Ivoire a mis en œuvre de nombreuses réformes dans le cadre de la poursuite de l'exécution de son PND 2016-2020 au profit des populations et notamment les plus vulnérables. Le niveau des dépenses pro-pauvres est passé

de 885,2 milliards de FCFA en 2010 à 2290,8 milliards de FCFA en 2018 réduisant le taux de pauvreté de 51% en 2011 à 46,3% en 2015 (env 2015), ce qui reste cependant une préoccupation. La poursuite du projet "filets sociaux productifs", initié depuis 2015 par le gouvernement en faveur des populations vulnérables, a permis en 2018 à chacun des 50 000 ménages (contre 35000 ménages en 2017) repartis dans 882 localités en milieu rural de bénéficier chaque trimestre de 36 000 FCFA. À ce jour, plus de 4,493 milliards de FCFA ont été distribués. 408 882 ménages ont bénéficié de branchements sociaux d'octobre 2014 à septembre 2018 grâce à un paiement initial de 1000 FCFA dans le cadre du Programme Électricité Pour Tous. La puissance énergétique installée a augmenté de 56% entre 2011 et 2018 pour atteindre 2200 MW, faisant passer la couverture rurale de 33% à 54% durant la même période. Le taux de couverture nationale en eau potable et électricité est aujourd'hui de l'ordre de 80% (MICS, 2016). L'investissement a également amélioré la qualité et l'accès à l'éducation de base et aux services de santé. En effet, dans le cadre de la politique de l'école obligatoire pour les enfants de 6 à 16 ans, l'État a procédé au recrutement de 5000 enseignants, à l'ouverture de 4104 salles de classe du primaire, 41 collèges dans le secondaire, etc. 85 structures sanitaires (dont 60 centres en zone rurale) ont bénéficié d'une réhabilitation pour un montant global de 7 milliards de FCFA dans le cadre du Projet de Renforcement du Système de Santé et de Réponse aux Urgences Épidémiologiques mis en œuvre par la Banque Mondiale

au cours de l'année 2018. Le projet pilote de la Couverture Maladie Universelle (CMU) à quant à lui déjà pris en charge 150 000 étudiants et compte 1 800 000 enrôlés (dont plus de 32 000 indigents). Il devrait s'étendre de façon graduelle à partir de l'année prochaine. Un des faits majeurs aura été le déblocage des salaires après 25 ans et le paiement du stock des arriérés de salaire des fonctionnaires pour un coût de 249,6 milliards de FCFA.

Dans son désir de favoriser l'accès des populations ivoiriennes au logement, le gouvernement ivoirien a : i) construit et livrés 12785 logements sociaux entre 2012 et 2017 dans un secteur où le déficit à ce jour est estimé entre 400 000-600 000 logements (source [http://www.gouv.ci/\\_actualite-article.php?recordID=9049&d=1](http://www.gouv.ci/_actualite-article.php?recordID=9049&d=1));

ii) fait adopté le 7 juin 2018, à l'Assemblée Nationale, le projet de loi fixant les loyers et cautions à 2 mois chacun afin d'encadrer durablement les coûts des loyers et rééquilibrer les prix de location des logements en Côte d'Ivoire;

iii) initié le projet d'élaboration d'un nouveau code de construction et de l'habitat afin de disposer d'un cadre législatif, juridique et réglementaire mieux adapté à la gestion de la construction et de l'habitat. Ce dernier sera soumis à l'Assemblée Nationale d'ici 2019.

Toutefois, l'on notera qu'au cours de l'année 2018, les populations ivoiriennes ont été beaucoup éprouvées par: i) les inondations à Abidjan, San Pedro, Bouaflé, etc. provoquées



Ph source: Gouv.ci

## Le gouvernement ivoirien

par les pluies diluviennes liées au dérèglement climatique qui ont vu: le décès de 20 personnes, le déplacement de 136 familles sinistrées, l'inaccessibilité de nombreuses voies de circulation, l'effondrement de plusieurs maisons, l'interruption partielle de fourniture d'eau et d'électricité dans plusieurs localités et; ii) la pénurie d'eau potable dans les zones du Centre et du Centre- Nord, en raison d'une baisse importante de la pluviométrie. De plus, malgré les performances économiques enregistrées (taux de croissance de 7,4% en 2018 selon le gouvernement ivoirien), l'indice de pauvreté de 46,3% (ENV 2015) demeure important. La pauvreté est plus accentuée en milieu rural (56,8%) qu'en milieu urbain (35,9%), avec une évolution contrastée. Il existe de fortes disparités et inégalités selon l'âge et le genre, accentuées en mi-

lieu rural : 51,4% des jeunes de moins de 25 ans sont pauvres, et 3 femmes rurales sur 4 vivent en dessous du seuil de pauvreté. La création d'emplois se poursuit avec 14 933 emplois créés en 2018 (contre 18 928 en 2017, en baisse – source CEPICI), mais demeure insuffisante au regard du besoin énorme d'insertion de nombreux jeunes sans-emplois (estimé 240 652 personnes par an, soit 2,8% selon le gouvernement ivoirien qui inclut le secteur informel dans l'employabilité des jeunes). Une des conséquences reste les vagues de migrations qui sont une préoccupation constante du gouvernement au vu des nombreux candidats qui s'y prêtent. Selon l'Organisation Internationale pour la Migration (OIM 2018), la Côte d'Ivoire viendrait en 3ème position du classement des pays d'Afrique aux flux de migrants illégaux avec près de

10 000 migrants sur la route méditerranéenne centrale (après le Nigéria et la Guinée). De plus, la 171ème place sur 189 en 2018, place toujours le pays au plus bas du classement de l'indice de développement humain (IDH, 2018) dans le monde (publié par le Programme des Nations Unies pour le Développement).

L'État civil demeure un casse-tête pour le gouvernement ivoirien. En effet sur 800 000 naissances vivantes annuelles, seules 70% sont enregistrées (soit 240 000 enfants qui sont soit apatrides, soit ne disposent pas d'un jugement supplétif dans un pays où les tribunaux ne peuvent en délivrer annuellement que 12 000). À ce jour, ce sont 3 500 000 personnes de moins de 15 ans qui sont sans actes d'état civil (<https://www.koaci.com/cote-divoire-etat-civil-annonce-plus->

millions-personnes-moins-sans-actes-naissance-129289.html).

Face à cela et lors de son discours de Nouvel An, le chef de l'État a placé l'année 2019 sous le sceau du social à travers Le Programme Social du Gouvernement. Ce dernier sera mis en œuvre dès 2019 et abordera toutes les problématiques sociales, avec beaucoup plus d'ampleur et de pragmatisme, afin de garantir à tous des résultats immédiats et durables autour des cinq orientations suivantes :

1. fournir des services de santé de proximité aux populations et améliorer la protection sociale ;
2. renforcer les conditions d'accès et de maintien à l'école des enfants de 6 à 16 ans, notamment les jeunes filles, et améliorer les conditions d'étude et de vie des étudiants ;
3. favoriser l'accès des populations aux logements, à l'eau potable, à l'énergie, au transport et aux biens de grande consommation ;
4. accroître l'accès des jeunes ainsi que des femmes, piliers de nos familles et de nos communautés, à des revenus et à un emploi décent et stable ;
5. créer les conditions pour le bien-être des populations en milieu rural et assurer la sécurité alimentaire.

Ce projet d'un montant global de 727,5 milliards de FCFA sur 2 ans s'articulera autour de mesures prioritaires suivantes :

- Au niveau de l'énergie, le Programme Électricité Pour Tous

(PEPT) qui permet, avec un apport initial de 1000 F CFA, de disposer d'un branchement électrique et d'un abonnement au réseau électrique, sera renforcé pour permettre aux populations à faible revenu d'avoir de l'électricité à domicile. Les abonnés au tarif modéré de 5 Ampères devront connaître une baisse de 20% de ce tarif à compter de janvier 2019.

- Au niveau de l'éducation, 10 300 enseignants contractuels du primaire et du secondaire

- En matière d'eau potable, le Programme Social du Gouvernement permettra la réhabilitation de 21.000 pompes hydrauliques à travers tout le pays au bénéfice des populations vivant en milieu rural. Le renforcement des capacités de production d'eau potable dans les principales capitales régionales, notamment Bouaké, sera également entrepris et achevé.

- Dans le secteur de la santé, la généralisation de la Couverture Maladie Universelle en 2019 sera accompagnée par la construction, la réhabilitation, l'équipement et le rééquipement de près d'une cinquantaine d'établissements hospitaliers et six cents (600) Centres de santé.

- D'autres mesures prioritaires du Programme Social du Gouvernement concerneront le projet d'autonomisation de la femme, avec une augmentation significative du Fonds d'Appui aux Femmes de Côte d'Ivoire (FAFCI) et la

poursuite de l'octroi de transferts monétaires de l'ordre de 144 000 F CFA par an au profit de près de cent mille (100 000) ménages parmi les plus démunis ;

-Au niveau de la question de l'état civil, il faudra mettre en oeuvre le projet de la **nouvelle stratégie de l'état civil** qui vise à collecter et enregistrer l'ensemble des événements de l'état civil sur toute l'étendue du territoire ivoirien à travers les centres de santé ainsi que dans les consulats et les représentations diplomatiques. À terme ce système permettra de générer un numéro unique d'identification pour chaque Ivoirien vivant sur le territoire national ou à l'étranger, mais également pour les non-Ivoiriens résidents ou de passage en Côte d'Ivoire (<http://apanews.net/index.php/news/le-gouvernement-ivoirien-elabore-une-nouvelle-strategie-de-letat-civil>).

L'objectif dans les prochaines années pour la Côte d'Ivoire sera de s'atteler à redistribuer davantage les fruits de sa croissance économique aux populations les plus vulnérables et développer son capital humain afin de mieux répondre aux besoins du marché du travail. Le pays devra également favoriser le leadership et l'insertion économique des femmes.

# CONTEXTE ÉCONOMIQUE



Les femmes participent à l'économie de la Côte d'Ivoire : Vendeuse au grand marché de Gagnoa

La Côte d'Ivoire a confirmé en 2018, sa place parmi les économies mondiales les plus performantes (2ème au rang africain et 4ème au rang mondial) avec un taux de croissance de 7,4% selon le gouvernement ivoirien et la BAD.

Cette performance a été tirée par une hausse de 5,3% en glissement annuel affiché par le secteur primaire (agriculture, la pêche et la sylviculture), un accroissement de 7,3% dans le secteur secondaire (transformation de produits agricoles, raffinage pétrolier, construction et industrie extractive) et d'une augmentation de 5,8% des activités du secteur tertiaire (dominé par les services financiers, le transport, le tourisme, etc.).

En effet, de nombreuses réformes dans le cadre de son Plan National de Développe-

ment (PND 2016-2020) ont été mises en œuvre par le gouvernement ivoirien. Dans le secteur de l'énergie, ces réformes ont été axées sur la soutenabilité financière du secteur, l'apurement des arriérés des producteurs indépendants et l'investissement dans la capacité de production. En conséquence, la puissance installée a augmenté de 56 % entre 2011 et 2018 pour atteindre 2 200 MW. La couverture en électricité rurale est également passée de 33 % à 54 % durant la même période. Dans le secteur agricole, les réformes se sont concentrées sur l'accélération du développement des chaînes de valeur et l'augmentation de la transformation locale des principaux produits agricoles, notamment le cacao, les noix de cajou, l'huile de palme et le caoutchouc. L'investissement a également amélioré

la qualité et l'accès à l'éducation de base et aux services de santé (réhabilitation du CHU de Treichville, inauguration du CHU d'Angré et de l'hôpital mère-enfant, la réhabilitation de 3616 salles de classe du préscolaire et primaire, 9 CAFOP, 38 lycées et collèges, 24 établissements techniques et professionnels, etc.).

Cette série de réformes a permis au pays d'effectuer un bond au classement de la Banque Mondiale, passant du 139ème rang au 122ème sur les 190 économies étudiées dans le rapport Doing Business 2018, mais aussi de se classer en 8ème position des pays réformateurs au monde. Le pays a enregistré également une performance au niveau du rapport du Millenium Challenge Corporation (MCC) avec 14 indicateurs au vert sur les 20.

La Côte d'Ivoire a bénéficié de nombreux appuis octroyés par les partenaires techniques et financiers dont: i) la BAD qui a engagé au total 802,729 milliards de FCFA pour le financement

de projets inscrits au portefeuille pays pour la Côte d'Ivoire ; ii) la Banque mondiale qui a octroyé 638 milliards de FCFA à la Côte d'Ivoire pour financer 11 projets de développement (dont le plus grand doté d'un financement de 315 millions de dollars est celui du "Grand Abidjan", en faveur d'une fluidité urbaine et de l'amélioration des activités socioéconomiques dans l'espace concerné.)

Le déficit budgétaire pour sa part a connu une amélioration pour atteindre 3,8% en 2018 (contre 4,2% en 2017). Sous l'impulsion des émissions d'eurobonds en 2017 et 2018, la dette publique a augmenté pour atteindre 48,2% du PIB en 2018. Le risque de surendettement reste modéré, car en dessous de la norme communautaire de l'Uemoa qui est de 70%. L'inflation quant à elle demeure faible, à un taux estimé à 0,5% en 2018 (contre 1% en 2017). Le déficit des opérations courantes s'est creusé, passant de 1,8% du PIB en 2017 à 2,7% en 2018.

Toutefois, l'économie reste vulnérable aux chocs extérieurs qui peuvent résulter d'une évolution défavorable des cours des matières premières (cacao et pétrole principalement) et de conditions climatiques défavorables. Un autre défi urgent consiste à poursuivre la croissance économique et à assurer une répartition plus équilibrée entre les secteurs, en vue de réaliser une transformation structurelle de l'économie. Pour ce faire, il faudrait améliorer la qualité des produits agricoles et moderniser le secteur industriel en vue d'activités à plus forte valeur ajoutée et à forte création d'emplois.

À cet effet, la volonté du gouvernement ivoirien d'améliorer l'environnement des affaires aura un rôle essentiel à jouer dans le succès de ces grands projets d'infrastructures et de développement. Il s'est employé à stimuler la

croissance des petites et moyennes entreprises (PME) avec la signature par le Ministère du Commerce, de l'Artisanat et de la Promotion des PME en juin 2018 d'une convention pour un crédit de 10 milliards de francs CFA avec la filiale ivoirienne de l'institution financière régionale Coris Bank. Cette initiative concorde avec l'objectif de voir le nombre de PME formelles dans le pays passer de leur nombre actuel de 30000-50000 à 100000-120000 d'ici 2020, même si ces dernières ne contribuent à ce jour qu'à hauteur de 20% du PIB et représentent 23% des emplois et 12% de l'investissement.

Le Tourisme quant à lui prend forme progressivement et occupe une place importante dans l'activité économique ivoirienne avec 5,86% du PIB et 21 000 emplois créés en 2017 (Ministère du Tourisme et des Loisirs - [http://www.gouv.ci/\\_actualite-article.php?recordID=9272&d=1](http://www.gouv.ci/_actualite-article.php?recordID=9272&d=1) du 28 septembre 2018 ).

Selon le 3ème rapport "Hospitality report 2018" de Jumia Travel, le nombre de touristes en Côte d'Ivoire est passé de 3,083 millions en 2016 à 3,475 millions de touristes en 2017 (+ 12,7% de visiteurs dans le pays). Elle demeure la 3ème destination africaine en matière de Tourisme des Affaires. De plus, un projet dénommé "Sublime Côte d'Ivoire" a été élaboré afin de faire du tourisme le 3ème pôle de l'économie du pays sur la période 2018-2025 et atteindre les 8% du PIB. Avec un investissement de près de 3200 milliards de FCFA, ce projet ambitionne les 5 millions de touristes et la création de 650 000 emplois qualifiés et non qualifiés en 2025. La Côte d'Ivoire espère ainsi se hisser au top 5 des meilleures destinations africaines en matière de tourisme. Les guides touristiques 2014 (sur les villes: Abidjan, Bouaké, Daloa, San Pedro et Yamoussoukro) et 2018 (sur les villes: Man, Odienné, Séguéla,

Korhogo, Kong, Bondoukou et Bouna) écrits et édités par la Fatom, et le portail informatique [www.akwaba.fatom.org](http://www.akwaba.fatom.org) (développé en partenariat avec Côte d'Ivoire Tourisme) sont le témoignage éloquent des transformations et des potentialités multiples qu'offrent la nature et les infrastructures dédiées au tourisme. La multiplication des fêtes et manifestations culturelles, ainsi que leurs fréquentations nationale et sous-régionale (de plus en plus importantes), est le signe d'un pays qui vibre et qui est fan de sa culture et de ses traditions.

Les perspectives économiques demeurent favorables, avec une croissance du PIB réel estimée à 7 % en 2019 et 6,9 % en 2020 (BAD). Une bonne performance dans le secteur agricole maintiendra l'inflation en dessous du seuil de convergence de 3 % pour l'Union Économique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA).

Le Budget 2019, approuvé par le parlement ivoirien le 17 décembre 2018, présente une augmentation des dépenses de 8,6% soit en tout 7300 milliards de FCFA (contre 6756 milliards en 2018) et est destiné à financer une série de projets ayant trait à l'électrification, la gestion des ordures et à l'éducation. Il sera financé par des recettes accrues ainsi que par une hausse de 12% des recettes fiscales, avec une prévision de déficit de 3%. Pour accompagner tout ce dynamisme, la société civile n'est pas en reste tant sur le plan de la gouvernance que sur celui des opérations et de leur mise en œuvre. La Côte d'Ivoire a besoin d'une société civile forte et mobilisée dans sa quête d'émergence. Cette dernière ne se fera pas sans une stabilité et sans la paix qui, pour ce dernier, est le bien précieux de chaque Ivoirien.

## AVANTAGES COMPARATIFS DE LA FATOM DANS SES DOMAINES D'INTERVENTION



M. Ramzi Omais, PDG de la SN Sotici, DG de l'Hôtel Tiama, Secrétaire Général de la Fatom, élevé à la dignité de Commandeur de l'Ordre du mérite Ivoirien, le 09 août 2018 par la Grande Chancelière: S.E. Mme Henriette Diabaté

La FATOM intervient depuis 10 ans dans 6 pays grâce aux financements mobilisés auprès : d'une famille, d'un réseau constitué d'une centaine d'entreprises et d'agences de coopération multilatérales et bilatérales.

La FATOM a signé des partenariats avec 9 fondations et ONGs, 11 mairies et collectivités locales et 3 ministères (Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique; Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement Technique et de la

Formation Professionnelle et; Ministère des Affaires Étrangères).

La FATOM dispose en son sein d'expertises (nationales et internationales) dans les domaines de : l'Éducation, la Santé, les Tics, l'Eau et l'Assainissement, la Culture, le Tourisme, l'Urbanisme et la démographie/ statistiques.

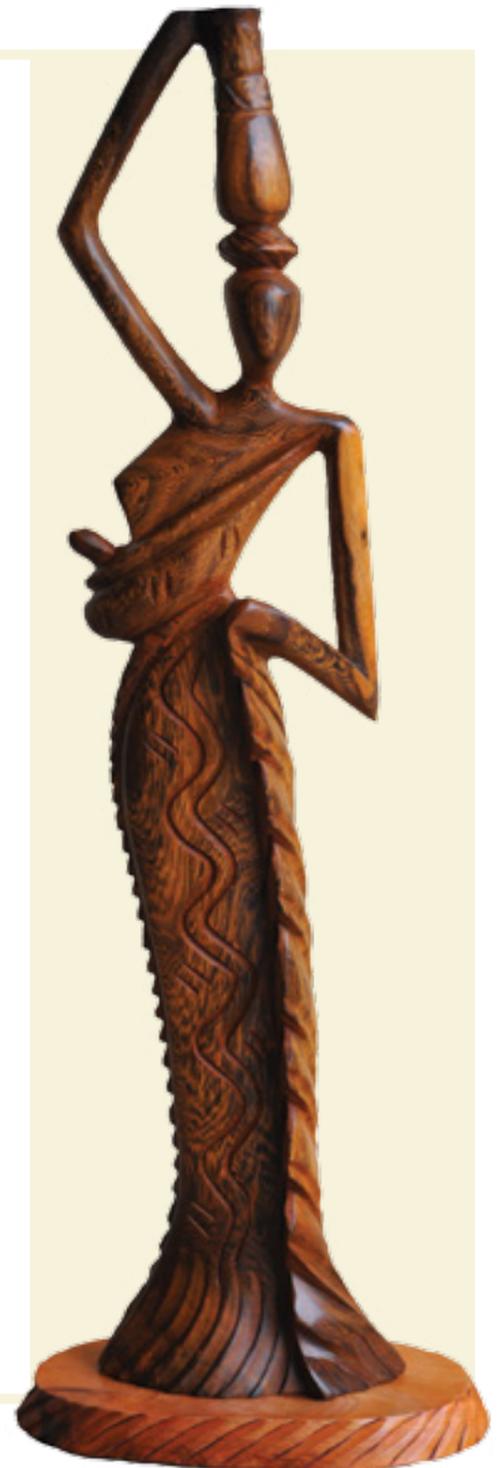
La FATOM dispose d'une base de données iconographiques/photographiques de plus de 5000 pièces et d'un portail informatique : [www.akwaba.fatom.org](http://www.akwaba.fatom.org) dédié à la Culture et au Tourisme en Côte d'Ivoire, administré en collaboration avec Côte d'Ivoire Tourisme.

La FATOM dispose de sites et portails informatiques lui permettant de communiquer des informations : sur les programmes pays et leurs activités ([www.fatom.org](http://www.fatom.org)), sur la gouvernance dans les pays où elle mène des activités ([www.aniama.net](http://www.aniama.net) intégrant le blog FATOM), auprès de chacun des partenaires de son réseau et enfin assurer pour cesdits partenaires un suivi-évaluation de chaque activité financée. Ainsi, chaque partenaire ayant financé ou s'étant associé à une activité recevra de façon ad'hoc et en continu des informations sur : les résultats scolaires ou le nombre d'accouchements... dans ladite structure et ce, chaque début d'année accompagnée de photos.

## MISSION ET OBJECTIFS DE LA FATOM

La FATOM a pour mission de soutenir les actions de développement dans les pays où elle intervient (Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Mali, Niger et France-Pays de Loire) au travers notamment d'appuis aux renforcements des services sociaux de base et de la production d'informations sur les questions culturelles et artistiques. Pour ce faire, elle mobilise de nombreux acteurs du secteur privé et public dans les domaines de la Santé, de l'Éducation, de la Culture et de l'Environnement (hygiène et assainisse-

ment). Ses principaux atouts sont : un réseau d'entreprises (une centaine) solidaires et engagées, des partenariats avec : la société civile, le gouvernement, les institutions bilatérales et multilatérales, des équipes d'experts et de consultants et un bureau dans 5 pays (composés de bénévoles et salariés), un système d'information et de communication (sites et portails informatiques) assurant un réseautage et garantissant un suivi-évaluation des programmes et projets.



Statuette représentant une femme qui porte son enfant près des mamelles.

# LE SECTEUR DE L'ÉDUCATION



## KANDIA CAMARA

*Ministre de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle*

La Côte d'Ivoire a toujours placé l'éducation et la formation au rang de priorité nationale à en juger par l'évolution et le niveau des dépenses effectuées dans ce secteur et notamment dans le cadre de la mise en œuvre de la Politique de Scolarisation Obligatoire (PSO) lancée en 2015 pour une école inclusive et de qualité.

Ainsi sur la période 2011-2018, elle a accru l'offre éducative à travers : i) la construction de 30 621 salles de classe du préscolaire et du primaire, 242 établissements secondaires (dont 199 collèges de proximités construits pour la période 2015-2018 : 45 collèges par l'État et 150 par les communautés), 01 lycée de jeunes filles à Séguéla, 02 CAFOP et 07

établissements d'enseignement technique et professionnel (dont le centre multisectoriel de formation professionnelle Mohamed VI de Yopougon inauguré le 27 novembre 2017 par le Roi du Maroc. Les autres structures étant réparties à Bouaflé, Bouna, Issia et Yamoussoukro) ; ii) la réhabilitation de : 3616 salles de classe du préscolaire et du primaire, 09 Cafop, 38 lycées et collèges, 24 établissements techniques et professionnels ; iii) le recrutement de 54 318 personnels d'encadrement répartis comme suit : 43 137 enseignants du préscolaire et du primaire, 8641 enseignants du secondaire et 2540 personnels d'encadrement ; iv) l'achat et la distribution gratuite de matériels pédagogiques : 53 milliards de FCFA investis par le gouvernement ivoirien pour l'acquisition de 725 623 tables-bancs, 94 milliards de FCFA pour l'achat d'en-

viron 42 millions de kits et manuels scolaires et 12 milliards de FCFA pour du matériel scientifique, sportif, artistique et informatique.

Le parc scolaire ivoirien totalise à ce jour 2834 écoles préscolaires (dont 2096 publiques), 16 957 écoles primaires (dont 14 756 publiques), 1778 établissements secondaires (dont 492 publics), 16 Cafop, 237 établissements techniques (dont 3 publics) et 307 établissements de formation professionnelle (dont 73 publics).

Ce sont également 7 milliards de FCFA qui sont consacrés annuellement aux bourses scolaires (dont 4,5 milliards de FCFA pour les bourses en Côte d'Ivoire).

De plus, l'État ivoirien avec le soutien du Programme Alimentaire Mondial (PAM) a alloué au cours des 6 dernières années près de 16,2 milliards de FCFA pour permettre à

plus d'un million de rationnaires de bénéficier de plats chauds dans les 5688 cantines réparties sur le territoire ivoirien. Ce programme contribue à : l'élimination de la faim et de la malnutrition en milieu scolaire, au maintien des taux de fréquentation et à l'accroissement des taux de réussite des élèves.

La mise en œuvre de ces réformes et les actions menées depuis 2011 ont contribué à une amélioration significative des indicateurs clés du système éducatif. Ce sont : i) l'amélioration du taux net de scolarisation qui est passé de 72,6% (2011-2012) à 91,06% (2017-2018) ; ii) de l'amélioration des résultats aux examens scolaires :

- pour le C.E.P.E, il est passé de 55,91% (2011-2012) à 83,57% (2017-2018). Ce taux a été de 80,98% en 2016-2017) ;
- pour le B.E.P.C, il est passé de 17,14% (2011-2012) à 60,14% (2017-2018). Il a été de 60,08% en 2016-2017) ;
- pour le B.A.C, il est passé de 25,12% en 2011-2012 à 46,09% en 2017-2018 (il était de 44,98% en 2016-

2017).

iii) l'amélioration du taux d'alphabétisation qui est passé de 49% (dont 28% de femmes de 15-49 ans) en 2015 à 56,2% (dont 47,2% de femmes et 63,8% d'hommes de 15-49 ans) selon le MICS 2016 ; iv) la progression de l'indice de parité filles/garçon qui est passé de 0,86 en 2011 à 0,99 en 2018 au primaire et de 0,74 en 2011 à 0,86 en 2018 au secondaire ; v) l'enregistrement d'un taux moyen annuel d'accroissement de 10% des nouveaux entrants dans le primaire.

Ces résultats bien que satisfaisants et en nette progression ne doivent pas cacher cependant les difficultés qui subsistent encore dans le système éducatif ivoirien et qui amoindrissent les acquis scolaires. En effet, 62% des écoles primaires ivoiriennes n'ont pas encore l'électricité (81% en milieu rural), 51% n'ont pas de latrines fonctionnelles, 57% n'ont pas de points d'eau et 61% ne disposent pas de cantine scolaire (MENET-FP-DSPS, 2018) ; le budget de 1,3 milliard de FCFA en 2018 (contre 2,7 milliards de FCFA en 2004) alloués par l'État aux Comités de

Gestion des Établissements Scolaires-COGES (estimés à près de 10000) ne suffisent pas à maintenir en état les établissements scolaires dont les besoins sont estimés à plus de 8,5 milliards de FCFA, malgré la contribution des parents d'élèves (5000 FCFA par an dans le secondaire et 2000 FCFA par an dans le primaire. Toutefois la participation des parents dans le primaire n'est pas fixée de façon systématique). Concernant les cantines scolaires, le manque de moyens financiers ne permet pas d'assurer leur approvisionnement pendant la totalité des jours d'école. Pour l'année 2017-2018, le gouvernement, à travers la Direction des Cantines Scolaires, a approvisionné 4862 cantines scolaires pour 18 jours de fonctionnement (sur les 120 que compte une année scolaire) et le Programme Alimentaire Mondial (PAM) a assisté 613 cantines scolaires pour 117 jours de fonctionnement. À la faveur de son adresse à la nation du 31 décembre 2018, le Président de la République a annoncé la mise en œuvre, dès janvier 2019, d'actions sociales dénommées « Programme



Élèves du Groupe Scolaire Dianguina Coulibaly à l'intérieur d'une salle de classe à Bamako Mali, au quartier Lafiabougou



Mme Zanouba Omais, lors de la remise de kits scolaires au Groupe Scolaire Ali Kader Coulibaly de M'bengué.

Source  
[http://www.gouv.ci/\\_actualite-article.php?recordID=9779&d=6#p](http://www.gouv.ci/_actualite-article.php?recordID=9779&d=6#p)  
<http://www.education.gouv.ci/wp-content/uploads/2019/02/Conf.-de-Presse-MENETFP-LRDV-G-21022019-V1.pdf>  
<http://www.oecd.org/development/MDCR-Rapport-d-avancement-Cote-d-Ivoire.pdf>  
<http://www.education.gouv.ci/wp-content/uploads/2019/02/Conf.-de-Presse-MENETFP-LRDV-G-21022019-V1.pdf>  
<https://news.abidjan.net/h/635085.html>

Social du Gouvernement (PSGouv) » qui se décline en cinq axes dont l'axe 2, qui nous concerne, vise à renforcer les conditions d'accès et de maintien à l'école des enfants de 6 à 16 ans, notamment les jeunes filles et à améliorer les conditions d'étude et de vie des élèves et étudiants.

La réalisation de cet axe va se concrétiser par : i) le recrutement régionalisé de 10 300 enseignants (5300 instituteurs adjoints, 3000 professeurs de collège bivalents et 2000 professeurs de Lycée) ; ii) l'acquisition et la distribution de 517 558 tables-bancs d'un coût total de 31 milliards de FCFA entre 2019-2020 ; iii) la construction de : 8400 latrines dans les écoles en zone rurale sur une période de 2 ans, de 4503 salles de classe du primaire, de 60 lycées à base 4 et 6 lycées mixtes (avec l'ouverture du lycée d'excellence de Grand-Bassam en septembre 2019), 200 collèges de proximité dans le cadre du C2D (phase II), 11 centres de formation professionnelle (Abidjan, Bonoua, Bouna, Botro, Dabou, Daloa, Dimbokro, Man Zouan-Hounien et 02 à Yamoussoukro) ; iv) la réduction du taux de redoublement de 10,6 à 5% d'ici 2025 ; v) la vulgarisation de la nouvelle politique des bibliothèques scolaires à travers le projet « une école, une bibliothèque » ; vi) l'élaboration d'une carte scolaire électronique interactive ; vii) la baisse significative du taux actuel d'analphabètes de 43,8% à 30% en 2020 à travers la mise en œuvre du plan stratégique de l'alphabétisation 2019-2023 avec l'appui de la Banque Mondiale et de l'UNESCO.

Ces perspectives susmentionnées nous permettent d'avoir foi en la capacité de notre pays à reprendre sa place de locomotive de la sous-région par la réhabilitation de l'institution scolaire dont le produit fini sera l'Ivoirien nouveau.

Source Fatom

## LE SECTEUR DE LA SANTÉ



AOUELE EUGÈNE

Ministre de la Santé et de l'Hygiène Publique

Le gouvernement ivoirien a fait de l'accès des populations aux soins de santé, une priorité. Elle se traduit par l'amélioration de la qualité des infrastructures sur l'ensemble du territoire et des conditions de travail du personnel sanitaire conformément aux objectifs fixés par le Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique à travers l'élaboration et la mise en œuvre du Plan National de Développement Sanitaire (PNDS) 2016-2020.

En Côte d'Ivoire, le profil épidémiologique est dominé par :

une prévalence élevée du VIH chez les plus de 15 ans (2,8% selon le PNL5 en 2018), ainsi qu'une forte incidence du paludisme chez les enfants de moins de 5 ans (286,87 pour 1000 selon le Rapport Annuel sur la Situation Sanitaire 2016) et de la tuberculose dans la population (153 cas [99-220] pour 100.000 habitants selon le Global TB Report OMS 2016). En outre, la gestion inadéquate des déchets (ménagers, industriels, biomédicaux et autres types) et l'utilisation inappropriée des ouvrages d'assainissement sont à l'origine de maladies

transmissibles dont le choléra et les fièvres typhoïdes. Notons que, l'état de santé des populations en Côte d'Ivoire est fortement marqué par une mortalité maternelle et infantile élevée, due en partie à une qualité insuffisante de services de santé.

Certes, de nombreux défis restent à relever, mais des résultats probants ont été obtenus par le gouvernement actuel.

En effet, au cours de l'année 2018, la situation sanitaire en Côte d'Ivoire, a été marquée par l'adoption d'un projet de loi portant orientation de

la politique de santé publique dans le pays. Ce projet de loi apporte une réponse stratégique globale qui fixe les grands principes, programmes et orientations du système national de santé publique afin de réduire la mortalité et la morbidité. Il s'agit de résoudre les problèmes de disparités régionales en



*Le gouvernement oeuvre pour la réduction de la mortalité infantile. Une mère et son enfant à la maternité de Bingerville réhabilitée par la FATOM*

matière d'infrastructures sanitaires. De plus, au cours de cette même année, nous avons assisté à l'inauguration de plusieurs structures sanitaires construites ou réhabilitées (85 structures sanitaires à hauteur de 7 milliards de FCFA avec l'appui de la Banque Mondiale), notamment celles du CHU d'Angré, de l'hôpital mère-enfant de Bingerville et du Centre de Radiothérapie et d'Oncologie Médicale (le premier du genre dans notre pays). Notons aussi le lancement des travaux de réhabilitation des Centres Hospitaliers et Régionaux (CHR) de Korhogo et Yamoussoukro, et de l'Hôpital Général d'Abobo Nord en fin 2018. Les indicateurs au niveau de la mortalité infantile (probabilité pour un enfant de décéder entre la naissance et le premier anniversaire) sont de 66

‰ (INS 2017) pour 100 000 naissances par an (PNDS 2016-2020) et le taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans est 96 ‰ (MICS 2016). Le projet « prévention et prise en charge des fistules obstétricales », initié par la Côte d'Ivoire et ses partenaires, a permis d'enregistrer un taux de guérison de 85 % des femmes opérées de 2016 à août 2018, contre 75% sur la période 2012-2016. Concernant le personnel soignant, 10 000 agents de santé ont été recrutés à la Fonction Publique sur la période de 2015 à 2018, notamment des médecins, pharmaciens, chirurgiens-dentistes, infirmiers, sages-femmes, etc. Ces efforts ont contribué à améliorer le ratio personnel de santé/population. Ainsi, le ratio infirmier/population est passé de 1 pour 3 069 habitants en 2011 à 1 pour 1 932 aujourd'hui. Quant au ratio sage-femme/femmes en âge de procréer, il est passé d'une sage-femme pour 2 270 à une sage-femme pour 995 femmes en âge de procréer, sur la même période. Afin de motiver davantage le personnel de santé, ces derniers ont bénéficié d'une revalorisation salariale de 400 points pour les cadres et de 150 points pour les autres catégories. Conséquence, les populations sont de plus en plus proches des centres de santé avec 68% d'entre elles vivant désormais à moins de 5 km d'un centre de santé.

Ces résultats jugés satisfaisants ont nécessité des investissements massifs dans le secteur de la santé. Ceux-ci s'élèvent à plus de 540 milliards de FCFA. D'autres réalisations sont prévues avec déjà un investissement de 833 milliards de FCFA pour la période 2019-2020.

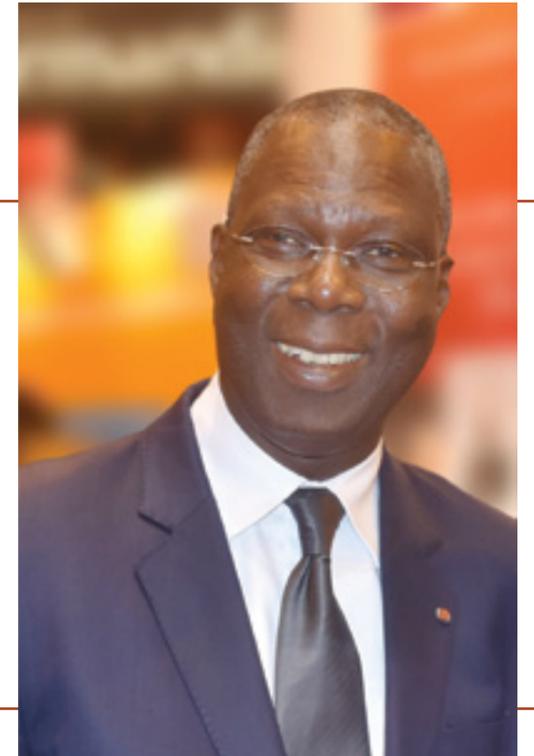
Dans son message adressé à la nation ivoirienne le 31 décembre 2018 à Abidjan, le Président de la République, S.E.M Alassane Ouattara, a annoncé des projets de construction, réhabilitation et équipement dans le domaine de la santé. Il s'agit de 600 centres de santé pour accompagner la généralisation de la Couverture Maladie universelle, 6 nouveaux Centres Hospitaliers Régionaux (CHR), un Centre Hospitalier et Universitaire (CHU) à Abobo et 3 hôpitaux militaires à Bouaké, Daloa et Korhogo.

*Source Fatom*

## LE SECTEUR DE LA CULTURE

### MAURICE KOUAKOU BANDAMAN

*Ministre de la Culture et de la Francophonie*



La culture est le socle de l'identité d'un peuple, elle en est l'âme. En elle, subsiste l'ensemble des connaissances, des langues, des croyances, des institutions, des pratiques et des valeurs qui définissent la vie en société et autour d'elle, gravitent les alliances inter-ethniques qui ont pour corollaire la cohésion sociale, la stabilité et la paix. En Côte d'Ivoire, pays aux multiples facettes culturelles, la fameuse parenté à plaisanterie en est une parfaite illustration. Riche de plus de 60 ethnies différentes, constituées en quatre grands groupes (Akan, Krou, Gour et Mandé), le pays offre un potentiel culturel et touristique énorme, dont certaines facettes, jusque là, restent encore méconnues.

Le gouvernement ivoirien l'a compris et s'est doté d'une politique culturelle qui a pour objectif général de garantir la sauvegarde et la promotion de ce patrimoine culturel et de professionnaliser le secteur des arts et de la culture, en vue de

le placer au centre des stratégies de développement. Et ce, suivant le plan d'actions prioritaires 2017-2020, adopté par le Ministère de la Culture et de la Francophonie.

Plusieurs actions menées ces dernières années ont permis d'obtenir l'inscription de certains biens et expressions culturelles de la Côte d'Ivoire sur les listes de l'UNESCO. Après la ville historique de Grand-Bassam le 29 juin 2012, le Djéguélé (balafon pentatonique des communautés sénoufo du Mali, du Burkina Faso et de Côte d'Ivoire) le 05 décembre 2012, vient le Zaouli (musique et danse populaires des communautés Gouro de Côte d'Ivoire) le 06 décembre 2017. Certes, beaucoup reste encore à faire pour la vulgarisation de ce riche patrimoine, mais il faut reconnaître que l'effort conjugué du gouvernement et de certains acteurs de la société civile porte des fruits aujourd'hui. En témoigne cette prolifération de festivals et cérémonies qui regroupent

les danses traditionnelles, les arts culinaires, les arts du corps, la sculpture et dont les rendez-vous les plus importants tels que l'Abissa, le Festibo, Le Popo carnaval, le Gueheva, le Nihidaley, le MASA (Marché des Arts et Spectacles Africains qui en était à sa 10<sup>ème</sup> édition et fêtait ses 25 ans) ..., drainent de plus en plus du monde. L'art contemporain ivoirien se porte de mieux en mieux. Il intéresse, s'exporte et s'expose dans les plus grandes surfaces du monde. C'est ainsi que, du 07 juin au 22 juillet 2018 à l'initiative de l'Ambassade de Côte d'Ivoire en Italie, une exposition s'est tenue à Rome, au célèbre musée Mattatoio. Cette exposition a réuni sur un même plateau 13 artistes ivoiriens de dimension internationale à savoir: Frédéric Bruly Bouabré, Joana Choumali, Ananias Léki Dago, Ernest Duku, Jacobleu, Mohamed Keita, Jems Koko Bi, Mathilde Moreau, Kra N'Guessan, Virginia Ryan, Joachim Silué, Jacques Samir Stenka et Ouattara Watts, marquant ainsi l'entrée du pays



Le masque Zaouli



dans le panorama culturel Romain.

Aujourd'hui encore, de nombreux musées dans le monde (50) détiennent des pièces appartenant au patrimoine culturel ivoirien, illégalement sorties du pays pendant la période coloniale. Ces objets, qui portent en eux un pan de l'histoire de certaines tribus, sont exposés à New York (USA), à Rietberg (Suisse), à Cleveland (USA) ou en France, sans compter celles que détiennent les collections privées. Ce sont plus de 20 000 pièces estimées à environ 6 000 milliards FCFA.

Face à la velléité de la France à restituer ces œuvres d'art ancestrales aux anciennes colonies, le Ministère de la Culture et de la Francophonie de Côte d'Ivoire annonce la construction de 12 centres culturels intégrés (avec en leur sein des musées) dans plusieurs villes de l'intérieur et un «musée futuriste» à Abidjan afin d'être en mesure de les accueillir.

Une première phase a permis d'identifier 148 objets comme appartenant au paysage culturel ivoirien, parmi lesquels figure le «Djidji Ayokwé», célèbre tambour parleur Ebré, actuellement au musée du Quai Branly à Paris. Ce mythique tambour permettait aux Atchans de se rassembler et se préparer aux combats à l'arrivée des colons. Seuls les initiés pouvaient en entendre les décibels dont la portée atteignait la localité de Bonoua et bien au-delà.

Bien avant, 800 éléments ont été recensés au terme de l'inventaire du patrimoine culturel immatériel sur l'ensemble du territoire. Cet inventaire qui traduit la volonté de l'UNESCO de sauvegarder ces richesses a coûté 260 millions FCFA (150 millions FCFA pris en charge par l'UNESCO et 110 millions FCFA pris en charge par l'État de Côte d'Ivoire).

Source Fatom

Masque Gnamboua de réjouissance "Tchatcha"



Le «Djidji Ayokwé», célèbre tambour parleur Ebré

## LE SECTEUR DE L'ENVIRONNEMENT

JOSEPH  
SEKA SEKA

*Ministre de l'Environnement et  
du Développement Durable*



La conférence de Rio de Janeiro (1992) et les Sommets Mondiaux sur le Développement Durable (Johannesburg - 2002 et New York-2015) ont montré que le développement durable passe par la protection de l'environnement, laquelle protection dépend indéniablement du changement de modes de consommation et de production. Cette approche a conduit l'État de Côte d'Ivoire à l'adoption du «Livre Blanc de l'Environnement de Côte d'Ivoire». Ce livre présente le diagnostic complet de l'état de l'environnement dans notre pays et propose des stratégies pour sa protection.

Parmi ces stratégies, la création d'un système national d'information occupe une place importante. En effet, l'évaluation et le suivi des actions nécessitent des données statistiques fiables et intégrées. Face à ce besoin incontournable, l'Institut National de la Statistique chargé de centraliser les statistiques nationales et des structures environnementales a entrepris des actions pour produire des

statistiques cohérentes de l'environnement, fiables et accessibles en Côte d'Ivoire. La présentation est organisée autour de trois sections : la première présente les préoccupations environnementales. La seconde partie donne la situation des statistiques de l'environnement. La troisième, pour sa part, expose les plans d'actions de développement pour poser les bases d'un système national d'information environnemental en vue de fournir des informations exhaustives, fiables et disponibles sur l'environnement.

Tout ceci traduit une réelle volonté de l'État de Côte d'Ivoire de faire de la question environnementale une priorité.

Ainsi, en 2018, le Ministère de l'Environnement et du Développement Durable a pris part à plusieurs rencontres internationales dont la 3ème Conférence Interministérielle sur la Santé et l'Environnement en Afrique qui s'est déroulée à Libreville du 6 au 9 novembre et

qui a porté sur le thème « *l'Alliance stratégique Santé-Environnement, un catalyseur pour la prise des mesures en faveur des ODD en Afrique* ». Pendant cette conférence, le Ministre Joseph Seka Seka a décliné les actions du gouvernement ivoirien en lien avec les objectifs des ODD, notamment: 1) la sensibilisation de la population à la nécessité de sauvegarder la santé publique en agissant sur les facteurs environnementaux néfastes et; 2) le renforcement des systèmes de santé et le renforcement des capacités publiques afin de faire face aux menaces liées aux facteurs environnementaux.

Il faut noter que l'État de Côte d'Ivoire procède périodiquement à l'évaluation des rapports des Études d'Impact Environnemental et Social (EIES) comme prescrit par le Code ivoirien de l'environnement pour évaluer les mesures sécuritaires et sanitaires liées aux impacts des activités des projets de développement sur l'eau, l'air, le sol et le milieu humain.

Cette volonté du gouvernement ivoirien, de garantir à sa population un environnement sain, s'est opérée dans une dynamique tant au niveau national qu'international en adhérant à plusieurs mécanismes tels que: la coalition, santé, environnement et changement climatique appelée « Déclaration de Marrakech ».

Au niveau de l'eau et l'assainissement, la Côte d'Ivoire compte actuellement 930 000 abonnés en eau potable, soit un taux d'accès qui avoisine les 80%. Le Gouvernement a ratifié en février 2018, un accord de prêt d'un montant de 35 millions d'euros (soit 22 958 495 000 FCFA), conclu le 30 novembre 2017 avec la Banque Européenne d'Investissement (BEI) en vue du financement du projet d'alimentation en eau potable dans le District d'Abidjan.

Cet accord porte, notamment sur: la construction de deux châteaux d'eau, la fourniture et la pose de conduite de grands diamètres ainsi que l'extension du réseau de distribution secondaire et tertiaire d'eau potable d'Abidjan.

Ce projet s'intègre dans le programme « Eau Pour Tous », dont l'objectif est de mettre un terme définitif aux pénuries d'eau partout en Côte d'Ivoire, en assurant un accès continu à l'eau potable à 100% de la population ivoirienne à travers:

- la réparation sur trois ans de 21 000 pompes à motricité humaine ;
- La construction de 220 nouveaux châteaux d'eau, avec tous les forages et canalisations, pour augmenter la capacité de production d'eau dans les régions ;
- Le renforcement des capacités d'eau dans les différents chefs-lieux de régions et de départements ;
- Les branchements sociaux au prix forfaitaire de 1 000 FCFA par mois sur une période donnée pour 450 000 abonnés supplémentaires depuis janvier 2018 ;
- La suppression des avances sur consommation pour les propriétaires dès 2018.

Dans le cadre de la mise en oeuvre dudit programme, le gouvernement a entamé au titre de l'année 2018 le projet de réhabilitation d'infrastructures hydrauliques



**ANNE DÉSIRÉE  
OULOTO**

*Ministre de l'assainissement et  
de la salubrité*

dans 14 localités des régions du Nord et du Centre-Nord du pays pour un coût global de 9,6 milliards de FCFA.

On notera entre autres: 1) la mise à disposition de 80 mini-adductions d'eau potable à Man et le lancement des travaux de 500 forages équipés de pompes à motricité humaine dans les régions: du Tonpki, du Cavally et du Guémon; 2) la réalisation et l'équipement de 20 forages d'appoint, la réhabilitation de 91 pompes, la construction de 02 unités de traitement d'eau ainsi que la réalisation d'une conduite de transfert d'eau brute du lac de Kossou à la station de traitement d'eau de Loka à Bouaké et; 3) l'aménagement d'un système d'adduction d'eau à partir de la

ressource du fleuve Bandama afin d'augmenter la capacité de fourniture en eau potable des populations dans les localités de Sinfra et Gagnoa.

Ce programme se poursuivra pour couvrir toutes les localités de la Côte d'Ivoire pour un meilleur approvisionnement des populations en eau potable à l'horizon 2020.

Source  
[unstats.un.org/unsd/environment/coteivoire.pdf](https://unstats.un.org/unsd/environment/coteivoire.pdf)  
[www.environnement.gouv.ci/](http://www.environnement.gouv.ci/)

Source Fatom



*Une mère allaitant  
son enfant*

## SANTÉ

La FATOM contribue au renforcement de l'offre des services sociaux :  
Par la construction/réhabilitation des infrastructures de santé et le renforcement des plateaux techniques

En s'engageant dans la lutte contre les malformations maxillo-faciales à travers

l'organisation de campagnes d'opérations gratuites.

Par des actions de prévention, contre les cancers féminins (du sein, des ovaires et du col de l'utérus) grâce à la promotion des dépistages, la sensibilisation et la lutte contre les fistules.

# ÉDUCATION

Pour permettre au secteur privé ivoirien de continuer à jouer un rôle important dans la création de richesse, il est nécessaire de disposer d'un service éducatif de qualité et d'œuvrer à la réinsertion socio-professionnelle des jeunes. Cela passe par:

- Le renforcement des capacités des structures éducatives et d'appui à la formation professionnelle;
- l'appui à la scolarisation à travers la distribution de kits scolaires et la construction/réhabilitation d'établissements publics;
- l'appui à l'insertion socio-professionnelle des jeunes (micro-projets);
- l'alphabétisation et la formation qualifiante et à l'autonomisation des jeunes filles et femmes en situation précaire et notamment dans les foyers et orphelinats ;



*La présidente de la Fatom entourée d'enfants au Groupe Scolaire Dion Robert de Koumassi.*

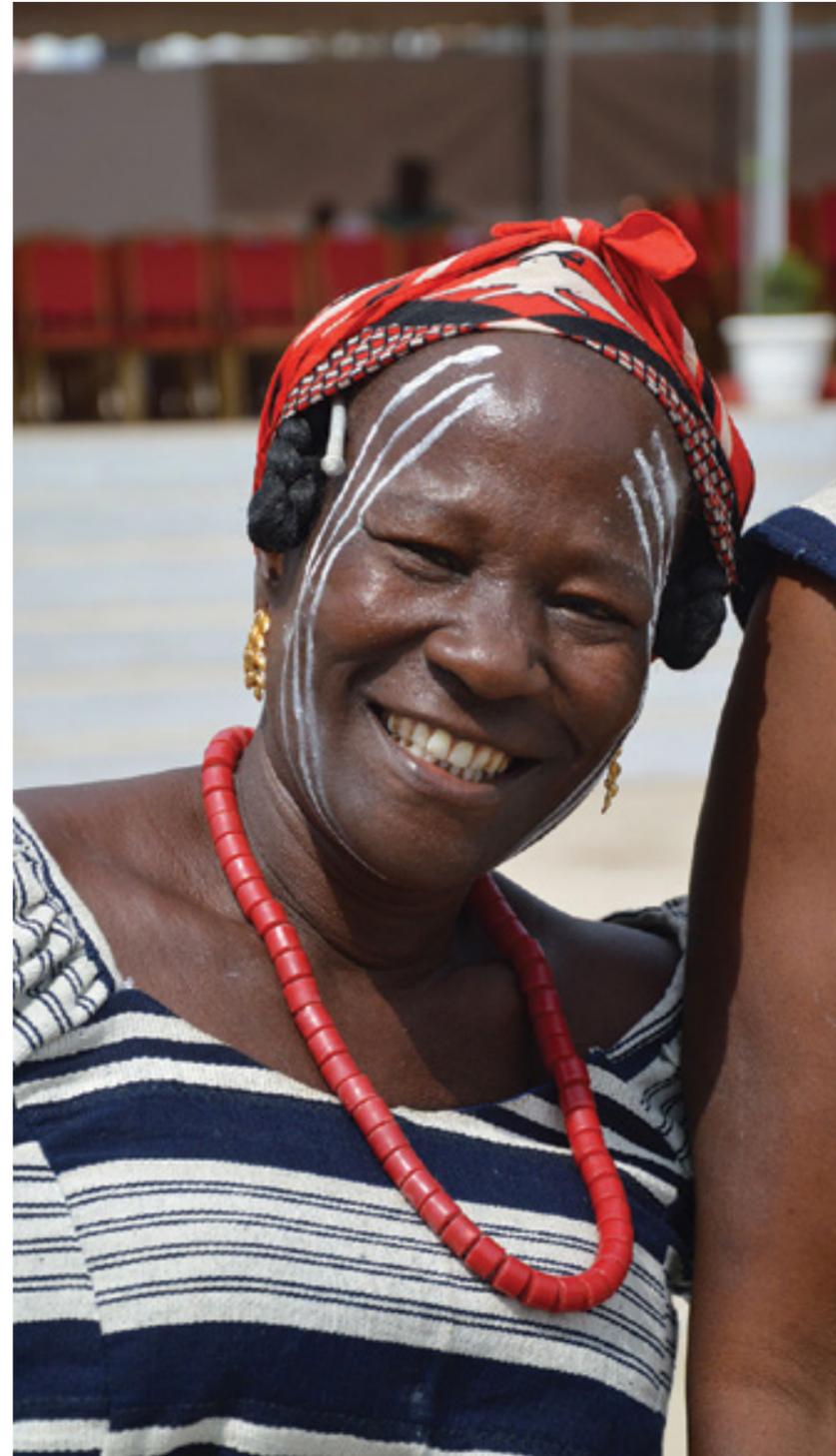
# ENVIRONNEMENT

L'assistance de la FATOM reste focalisée essentiellement sur l'hygiène et l'assainissement pour répondre aux besoins des populations vulnérables. C'est ainsi que, pour l'ensemble de nos 13 structures sanitaires et 21 établissements scolaires, nous avons aménagé 311 latrines et toilettes, 40 douches, 5 puits, 5 citernes, 3 forages et 9 points de lave-mains de 46 robinets afin de contribuer à améliorer l'hygiène et l'assainissement dans nos structures pupilles.



*Construction de Lave-mains au Groupe Scolaire Fadjiguila à Bamako (Mali)*

# CULTURE



*Danseuse du groupe traditionnel "les amazones de Zaougouiné".*

L'approche culturelle est importante pour une connaissance holistique de son environnement. La Côte d'Ivoire dispose d'un patrimoine culturel très riche que la Fondation a à cœur de valoriser à travers:

- L'appui aux artistes et la promotion de ce patrimoine via les ouvrages qu'elle produit. Ainsi, des guides et carnets culturels sont rédigés et publiés à ces fins et contribuent, en consacrant l'intégralité des bénéfices des ventes, à nos actions en faveur des plus vulnérables;
- La conception de portails informatique pour les collectivités locales (Mairie de Gagnoa, Mairie d'Attécoubé, Mairie de Koumassi, Mairie de Bouaké, Mairie d'Abengourou, etc.);
- La diffusion des informations au travers des sites internet: [www.aniama.net](http://www.aniama.net) et [www.akwaba.fatom.org](http://www.akwaba.fatom.org) (administré pour ce dernier conjointement avec Côte d'Ivoire Tourisme) qui sont des vitrines de l'ambition culturelle et touristique de la Fondation vis-à-vis de la Côte d'Ivoire. Pour l'ensemble de ces sites internet, on enregistre 1 825 205 visites dans l'année, ce qui permet, grâce aux blogs et réseaux sociaux, de promouvoir nos actions et de mobiliser des partenaires.

# DÉVELOPPEMENT DES ACTIVITÉS

## ACTIONS DE LA FATOM DANS LE DOMAINE DE LA SANTÉ



Femme à la maternité de l'hôpital de Bingerville

Depuis plusieurs décennies, le système de santé ivoirien est principalement financé par l'État au moyen de subventions accordées aux établissements de santé publics. Les particuliers et le secteur privé participent également à soutenir le gouvernement pour l'amélioration de la qualité des soins des populations et du plateau technique de ces hôpitaux. Parmi ces particuliers, nous avons la Fondation ATEF OMAÏS (FATOM) dans la grande famille des associations non gouvernementale qui œuvre pour le bien-être des populations vulnérables.

Dans le domaine de la santé, la Fatom a mené de nombreuses actions tout au long de l'année 2018.

## • PROJETS DE CO-DÉVELOPPEMENT

### - Construction de la maison de la sage-femme de Yassap à Dabou.

Dans le cadre du projet de construction de la maison de la sage-femme de la maternité de Yassap, la Fatom s'est engagée à fournir les matériaux de construction (tôle, fer à béton, peinture et ciment) pour un coût de 2 292 570 FCFA. La population dudit village, quant à elle, a pris en charge la main d'œuvre évaluée à 2 500 000 FCFA. À ce jour, on estime l'évolution des travaux à 90% d'achèvement.

Nous rappelons que cette activité s'inscrit dans le cadre de la réalisation des projets de co-développement que nous avons initiés depuis 2017 et qui nous amènent à partager de façon citoyenne et engagée la pérennisation de nos projets avec les populations et les autorités locales.



Les travaux de la maison de la sage-femme de la maternité de Yassap (Dabou)



- La Fatom a effectué, au cours de l'année 2018, des dons de médicaments de première nécessité et le rafraîchissement des bâtiments de 03 structures sanitaires (l'hôpital Général d'Issia, la maternité de Brodoumé et la maternité d'Abobo-

doumé) pour un coût global de 6 011 435 FCFA.

C'est un engagement effectif des responsables des dites structures sanitaires qui, en contrepartie de la peinture qui leur a été donnée par la FATOM, assurent eux-mêmes la main-d'œuvre des travaux.

### LA MATERNITÉ DE L'HÔPITAL GÉNÉRAL D'ISSIA

Avant



Après



Une vue de la maternité de l'hôpital général d'Issia avant - après

Avant



Après



La passerelle qui conduit à la maternité avant - après

Avant



Après



Une vue du bloc de gynéco-obstétrique avant - après

### LA MATERNITÉ D'ABOBO-DOUMÉ

Avant



Après



La façade avant de la maternité

Avant



Après



Le hall principal de la maternité d'Abobo Doumé

Avant



Après



L'intérieur d'une suite de couche

## • CAMPAGNES DE SANTÉ PUBLIQUE

### - Campagne de lutte contre le cancer du col de l'utérus et de sensibilisation contre le cancer mammaire .

La Fatom a financé, à hauteur de 5 535 825 FCFA, la campagne de lutte contre le cancer du col de l'utérus et la sensibilisation contre les cancers mammaires, organisée par l'ONG WILIC à Bondoukou. Cette campagne a permis de dépister 1226 femmes (dont 16 cas déclarés positifs et traités) et de sensibiliser 3860 autres.

### - Opération de lutte contre les malformations maxillo-faciales au CHU de Treichville.

Les opérations gratuites contre les malformations maxillo-faciales se sont déroulées tout au long de l'année 2018 au service de stomatologie et de chirurgie maxillo-faciale du CHU de Treichville. Ce sont au total 139 patients qui ont été pris en charge.

Ces malades ont été opérés avec succès grâce au concours de l'équipe du Pr Konan Emmanuel (Chef de service de stomatologie et de chirurgie maxillo-faciale du CHU de Treichville). L'activité a été possible à la faveur du don de matériels et équipements fait par la FATOM d'une valeur de 5 536 742 FCFA.



Remise de don à l'ONG Wilic pour la Campagne à Bondoukou.

Formation des femmes à l'autopalpation du sein par le Dr Usher Melanie.

## • ASSISTANCE PARTICULIÈRE

### Don de vivres au centre Delwendé de Sakoula

La FATOM a fait un don de vivres (huiles, néré, haricots, poissons secs, boîtes de tomates, etc.) d'une valeur de 2 000 000 FCFA aux 213 pensionnaires du centre Delwendé de Sakoula à Ouagadougou.

### Prises en charge

03 patients atteints de pathologies suivantes : d'une ostéotomie de reconstruction, de la cataracte et, d'une hydrocéphalie, ont été pris en charge par la FATOM pour un coût global de 5 965 500 FCFA.



Don de vivres au centre Delwendé de Sakoula.



M. Abou SAMAMKE  
(Chauffeur à l'hôtel TIAMA) opéré avec succès de la cataracte.

### Visite de la délégation Fatom en France pays de Loire

Madame Zanouba OMAÏS (Présidente de la Fatom) a effectué une visite au Logis, le mardi 25 septembre 2018 en compagnie de M. Philippe DELANNE (Vice-Président de la Fatom) et Monsieur Dominique Thierry (Président de la Fatom France Pays de Loire), dans le cadre du suivi

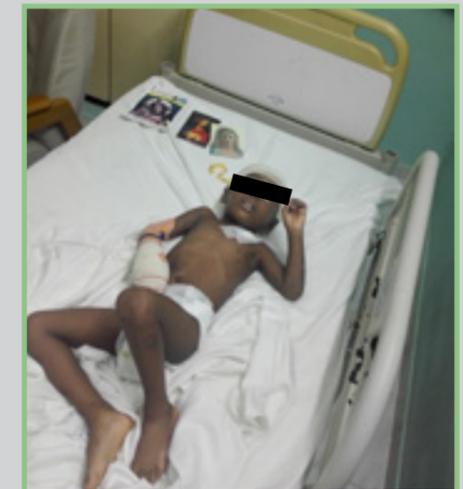


Photo de l'enfant Dovonou (atteint d'une hydrocéphalie) à la veille de sa sortie de la clinique.



Photo de la jeune fille bénéficiaire de la prise en charge médicale concernant l'ostéotomie de reconstruction.

des actions que la Fatom mène en France pays Loire.

La collaboration entre le Logis et la Fatom s'est matérialisée par le financement des projets de construction d'une maison dans les arbres en 2013 et l'aménagement d'une cuisine en 2017 pour un montant total de 20 545 euros soit 13 456 975 FCFA (15 000 euros pour la construction de la cabane dans les arbres et 5 545 euros pour l'aménagement de la cuisine).



*Madame Zanouba OMAÏS, Présidente de la Fatom, pendant sa visite au Logis en France-Pays de Loire.*



*la cuisine aménagée pour un montant de 20 545 euros.*



## ACTIONS DE LA FATOM DANS LE DOMAINE DE L'ÉDUCATION

Le plan de développement national de la Côte d'Ivoire pour la période 2016-2020 donne au secteur de l'éducation, un rôle important à jouer.

En effet, le deuxième axe stratégique du plan vise à « accélérer le développement du capital humain et du bien-être social ».

C'est ainsi que La FATOM, dans son désir de soutenir les gouvernements, plaide en faveur d'une éducation de base de qualité pour tous les enfants (filles et garçons) et notamment les plus vulnérables, tout en insistant sur l'égalité entre les sexes et l'élimination des disparités de tout genre.



### Réhabilitation / construction et rénovation d'infrastructures scolaires

*Enfants à la maternelle du Groupe Scolaire Dion Robert de Koumassi*

La Fatom a réhabilité le groupe scolaire HKB d'Abengourou (6 salles de classe + bureau du directeur + 07 toilettes + 03 points de lave-main de 11 robinets + cantine scolaire pour 60 élèves + magasin) et fourni du

matériels pour l'aménagement de la cour: daba, râtaeux, pelle, brouette, etc.), le tout pour un coût global de **33 287 371 FCFA HT**;

Avant



Après



*Une vue du hall d'un bâtiment de 3 salles de classe au groupe scolaire HKB d'Abengourou*

Avant



Après



Une vue de l'intérieur d'une salle de classe.

Avant



Après



Une vue de l'intérieur d'un box de toilettes.

Avant



Après



Une vue sur la cantine du Groupe Scolaire HKB.

### Inauguration des groupes scolaires Fadjiguila et Dianguina Coulibaly + don d'ouvrage au lycée Notre-Dame du Niger.

Durant son séjour à Bamako du 09 au 16 février 2018, la Fatom a procédé à la remise officielle des groupes scolaires de Fadjiguila et Dianguina Coulibaly (rénovés par la FATOM pour un coût global de 65 500 000 FCFA), le 13 février 2018. La veille de l'événement, Mme Zanouba OMAÏS a procédé à la remise d'ouvrages scolaires et littéraires d'une valeur de 1 000 000 FCFA au Lycée Notre-Dame du Niger de Bamako. Une autre donation a été faite à l'école de Dianguina Coulibaly, composée de 400 cahiers, 2 500 bâtonnets de craies et 100 stylos. La délégation de la FATOM a saisi l'occasion de son séjour pour participer au 19ème Congrès International et Exposition de l'Association Africaine de l'Eau qui se tenait du 11 au 16 février 2018 au Laïco - Hôtel de l'amitié. Des rencontres et échanges avec de nombreuses entreprises (Spie batignolles, Suez International, Interhydro, SODECI, SADE, etc.) ont été effectifs et pourraient aboutir à des partenariats. Des correspondances ont été adressées à chaque entreprise à cet effet.



Photos de la cérémonie d'inauguration au Groupe Scolaire Dianguina Coulibaly en présence des autorités locales

**AVANT**



GRUPE SCOLAIRE FADJIGUILA

**APRÈS**



GRUPE SCOLAIRE FADJIGUILA



GRUPE SCOLAIRE DIANGUINA COULIBALY



GRUPE SCOLAIRE DIANGUINA COULIBALY



**Don de matériel informatique et électrique au lycée vert de Godiabrè construit par la Fatom**

Un don de matériels informatique et électrique (01 ordinateur de bureau, 02 imprimantes laser, 03 splits de 1,5 Cv) d'un coût global de 1 500 000 FCFA a été fait au Lycée moderne de Godiabrè (Gagnoa) le 22 avril 2018.



*Cérémonie de remise des équipements informatique au lycée vert de Gagnoa*

**Fin des travaux de l'école primaire sidepassate B au Burkina Faso**

La Fatom a construit 03 salles de classe+ bureau du directeur+ magasin à l'école primaire de SIDEPASSATE à Ouagadougou pour un montant de 30 988 995 FCFA. Il a été effectué un don d'équipement composé de : 90 tables-bancs, 04 tables de bureau, 03 chaises, 01 fauteuil et 02 armoires de rangement pour un coût de 4 000 000 FCFA.

Notons que: 96 élèves, 02 enseignants et 01 directeur ont été affectés dans cette nouvelle école. L'inauguration de la structure scolaire a eu lieu le mercredi 28 novembre 2018 à 8h30.

De plus, l'école primaire Sidepassate A a été repeinte grâce à la FATOM et à l'association la Main sur le cœur pour un coût global de 1 250 000 FCFA



*Rémise officielle du bâtiment, à travers la symbolique coupure du ruban.*



*Une Vue du bâtiment construit.*

### Inauguration des bâtiments construits au Groupe scolaire Ali Koulibaly de M'bengué

Le 08 décembre 2018, la Présidente de la FATOM a procédé à l'inauguration de : 06 salles de classe + 01 bureau du directeur + 08 toilettes et 02 douches + 01 puits traditionnel, construits pour un montant de 56 168 280 FCFA au groupe scolaire de M'Bengué.



Remise officielle des bâtiments construits



Vue extérieure d'un bâtiment



Intérieur d'une salle de classe après la remise



Bâtiments construits par la Fatom au Groupe Scolaire Ali Kader Koulibaly de M'bengué



Une vue aérienne du Groupe Scolaire Ali Kader Koulibaly de M'bengué



Les toilettes du Groupe Scolaire Ali Kader Koulibaly de M'bengué, construites par la Fatom



Le hall des bâtiments construits par la Fatom au Groupe Scolaire Ali Kader Koulibaly de M'bengué

La FATOM a aussi :

Financé les travaux de raccordement en eau et en électricité + installation d'un château d'eau au Lycée moderne de Godiabrè (Gagnoa) à hauteur de 10 244 468 FCFA.



Lycée de Godiabrè à Gagnoa

Financé à hauteur de 6 000 000 FCFA un projet d'alphabétisation dans la région de Gbèkè en collaboration avec la Fondation Sacré Cœur Notre Dame de la Charité. Ce sont 88 femmes (sur 104) qui ont été alphabétisées dans la ville de Bouaké.

Fait un don de 100 tables-bancs d'une valeur de 1 800 000 FCFA à l'Inspection de l'Enseignement Préscolaire et Primaire de Grand-Bassam ce, en collaboration avec le Rotary club de Grand-Bassam.

Eu une séance de travail avec le nouveau Maire de Cocody et les responsables de l'Ong "Graine de Leader" en vue du financement d'un projet de construction d'une école primaire aux oliviers (Cocody 2 Plateaux derrière Sococé).



Séance de travail avec le maire de Cocody et les responsables de l'Ong graine de leader



Façade d'un bâtiment (de trois salles de classe) réhabilité par la Fatom au Groupe Scolaire HKB d'Abengourou



Toilettes du Groupe Scolaire HKB réhabilitées par la Fatom



Façade de la cantine du Groupe Scolaire HKB reconstruite par la Fatom



Intérieur de la cantine du Groupe Scolaire HKB reconstruite par la Fatom

## ACTIONS DE LA FATOM DANS LE DOMAINE DE LA CULTURE



Bloc de 04 latrines sèches construites au Groupe Scolaire Dianguina Coulibaly au Mali.



Une vue du forage de 12m3 d'eau construit au Groupe scolaire Dianguina Coulibaly au Mali.



Bâtiment réhabilité au groupe scolaire Dianguina Coulibaly au Mali



Toilettes construites au Groupe Scolaire Fadjiguila au Mali



Une vue d'un bureau d'administration réhabilité par la FATOM au Groupe Scolaire Fadjiguila au Mali



Intérieur d'une salle de classe réhabilitées au Groupe Scolaire Fadjiguila au Mali



Intérieur d'une salle de classe du bâtiment construit à l'école Primaire Publique Sidepassate B au Burkina Faso



Bâtiment construit à l'école Primaire Publique Sidepassate B au Burkina Faso



Danseuse du groupe traditionnelle "les amazones de Zaougouiné"



"Zouli" le masque gendarme Wè

La FATOM promeut l'innovation et l'édification des connaissances sur les plans national et sous-régional (Afrique de l'ouest et du centre) par le biais du livre (5 guides et 4 carnets qui valorisent les richesses culturelles et touristiques des pays où la FATOM est présente), de représentations scéniques et par le soutien d'artistes, etc.

En 2018, elle a:

**Procédé au financement du festival «À chez nous pays»**

La FATOM a assisté à la finale de la 5e édition du festival « À chez nous pays» qui a vu la victoire de la Sierra Leone.

Concernant ce projet, la Fatom a contribué à hauteur de 2 150 000 FCFA (dont **1 300 000 FCFA** serviront à équiper en livres la bibliothèque du Collège Moderne SIFIE de Séguéla).



Prestation des finalistes du concours

**Participé au financement pour la troisième fois à hauteur de 3 500 000 FCFA de la pièce de théâtre intitulée les « Monologues du V », en collaboration avec l'ONG A.C.A.**

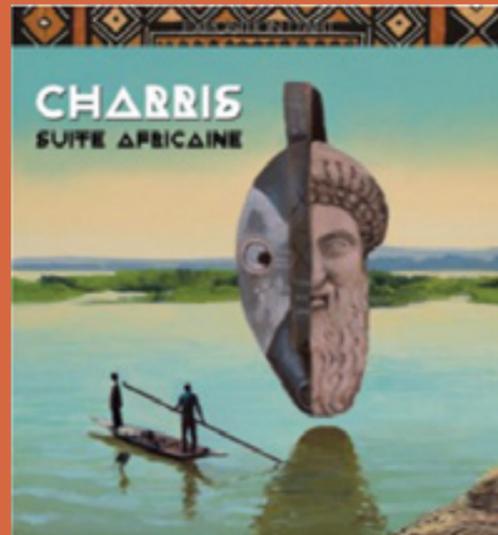
Cette représentation théâtrale s'est déroulée à l'amphi A de l'université F.H.B de Cocody le mardi 20 février 2018 et a permis de réunir environ 600 Étudiants, Professeurs et Membres de l'administration.



Photos de la représentation théâtrale à l'amphi A de l'université F.H.B de Cocody

**Financé à hauteur de 4 086 600 FCFA l'exposition d'art dénommée "SUITE AFRICAINE" de l'artiste espagnol Angel Mateo Charris du 05 au 25 avril 2018 au musée des civilisations.**

Ce projet a été exécuté en étroite collaboration avec l'Ambassade d'Espagne en Côte d'Ivoire et le musée des civilisations d'Abidjan.



**Fait un don de matériels**

01 ordinateur de bureau, 01 imprimante multifonction, 1 split de 2 Cv et 30 chaises d'un coût global de 2 050 000 FCFA à la Direction des Archives Nationales de Côte d'Ivoire, le 08 mai 2018.



**Signé un accord de partenariat avec Côte d'Ivoire Tourisme.**

La cérémonie de signature de l'accord de coopération entre Côte d'Ivoire Tourisme et la Fatom, représentées par Son Excellence M. Jean Marie SOMET (Directeur Général de Côte d'Ivoire Tourisme) et M. Ramzi OMAÏS (Secrétaire de la FATOM) a eu lieu le mercredi 12 septembre 2018 à la salle VIP de l'hôtel Tiama, Abidjan, Plateau. Ce partenariat, a été formalisé par la remise d'ouvrages élaborés par la Fatom à Côte d'Ivoire Tourisme. Il s'agit entre autres de : 05 carnets sur la royauté en Côte d'Ivoire (paru en 2013), 21 guides Fatom 2014 (présentant les villes d'Abidjan, Bouaké, Yamoussoukro, Daloa et San Pedro), 42 carnets sur l'Histoire des capitales ivoiriennes, d'hier à aujourd'hui (paru en 2015) et 42 carnets sur les Traditions, coutumes, droits en Côte d'Ivoire (publié en 2017). Soit un total de 110 ouvrages réceptionnés par le Directeur de l'Office National du tourisme.

**Participé au financement du téléfilm les invisibles.**

La Fatom a participé au financement de la série télévisée «Invisibles» à hauteur de 4 000 000 FCFA. Elle a été diffusée les lundis sur Canal+ à 20 heures 30 mn durant le mois de novembre 2018.



Signature d'une convention entre la Fondation Atef Omais et Côte d'Ivoire Tourisme



Remise symbolique d'ouvrages culturels et touristiques produits par la FATOM à S.E.M. Jean Marie Somet, DG de Côte d'Ivoire Tourisme



Affiche de la série ivoirienne "Invisibles"

**Procédé au lancement du Guide Fatom 2018**

La cérémonie de lancement du guide Fatom portant sur les villes de : Man, Odienné, Séguéla, Korhogo, Kong, Bouna et Bondoukou, a eu lieu le 07 décembre 2018 à la salle Gbon Coulibaly de l'Hôtel Olympe de Korhogo. Ce lancement s'est déroulé en présence des autorités locales avec à leur tête M. Ouattara Daouda, Préfet de Korhogo. Notons que l'impression et le transport des 2000 ouvrages ont coûté la somme de 13 120 000 FCFA (entièrement financée par la SN SOTICI et la Fondation NSIA).



*Cérémonie de présentation du guide 2018 portant sur les villes de Man, Séguéla, Odienné, Korhogo, Kong, Bondoukou, Bouna.*



*Remise symbolique de l'ouvrage au DG de Côte d'Ivoire Tourisme. S.E.M Jean Marie Somet .*



*La couverture du Guide 2018 portant sur les villes de: Man, Séguéla, Odienné, Korhogo, Kong, Bondoukou, Bouna.*



*Allocution de M. Ramzi Omaïs*



*Quelques participants au vernissage qui s'est déroulé à la piscine de l'hôtel Tiama.*

**Vernissage de l'exposition de Mme Béatrice Richard de Saint-Jean**



*Catalogue de présentation de l'exposition.*

La fondation a financé à hauteur de 2 145 500 FCFA le vernissage de l'exposition de tableaux d'art de Mme Béatrice de Saint Jean. Cette activité s'est déroulée le 13 décembre 2018 à l'hôtel Tiama. Notons qu'une

partie des bénéfices de la vente des œuvres d'art servira à financer des projets en faveur de la Femme notamment dans l'organisation de campagnes de lutte contre les cancers du sein et du col de l'utérus.

## ACTIONS DE LA FATOM DANS LE DOMAINE DE L'ENVIRONNEMENT

- En vue de répondre aux besoins d'hygiène et d'assainissement des populations vulnérables, la FATOM a procédé à la construction de 02 toilettes + 02 douches pour les élèves, 01 toilette pour les enseignants

et 01 bureau pour la directrice de l'école Maternelle du Groupe Scolaire DION ROBERT de Koumassi pour un coût de global de 4 490 390 FCFA.



*L'entrée du bureau de la Directrice et une vue sur le point de lave-mains*



*Les w.c. construits pour les enfants de la maternelle.*



*Don de matériels (daba, brouettes, pelles, etc.) pour l'aménagement de la cour d'école et planting d'arbres fruitiers au groupe scolaire HKB d'Abengourou.*

- La Fatom a fait des dons de matériels (daba, brouettes, pelles, etc.) pour l'aménagement des cours d'école et planting d'arbres fruitiers (300) dans les structures FATOM (Assinie France, EPP Kanawolo 3, Groupe scolaire de M'Bengué, Groupe scolaire HKB d'Abengourou, Lycée Moderne de Godiabrè) pour un montant global de 600 000 FCFA;

Le 11 Mai 2018, Madame Zanouba OMAÏS a effectué la remise officielle des clés des toilettes à l'EPP ONO 4, construite par la Fatom. Notons que ce projet d'un coût global de 5 402 460 FCFA a porté sur la construction de : 6 toilettes + WC urinoir+ un lave-main pour élèves et 2 WC + lave-main pour le personnel.



*La symbolique coupure du ruban lors de la cérémonie de remise*

*Toilettes, urinoirs et lave-mains construits par la Fatom*

### Planting d'arbres dans nos structures scolaires et sanitaires.



*Planting d'arbres au lycée Municipal de Godiabrè.*



*Planting d'arbres au Groupe Scolaire Ali Coulibaly de M'Bengué.*



*Planting d'arbres à l'école primaire sidepassate B au Burkina Faso*



*Planting d'arbres au lycée Municipal de Godiabrè.*



*Arbres plantés à l'intérieur et à l'extérieur de la maternité d'Assinie France.*

## PARTENARIATS

La Fondation souhaite mener un partenariat actif avec les initiateurs des projets qu'elle retient. Son intervention peut prendre différentes formes, ce qui fait d'elle:

### Un opérateur de projets.

Conception, coordination et évaluation de projets gérés conjointement par la fondation et un ou plusieurs partenaires locaux et internationaux.

### Un financeur de projets.

Mise à disposition des Fonds par des entreprises ou des donateurs pour le financement de projets au niveau national, régional et international.

### Un fédérateur d'initiatives.

Actions cofinancées en partenariat avec d'autres fondations, des bilatéraux et des multilatéraux.

### Un acteur de la mobilisation interne.

Mise à disposition des compétences des salariés des structures partenaires autour des projets de co-développement.

### Un gestionnaire des dons collectés en interne.

Appel à la générosité des salariés et au bénévolat autour de projets clairement identifiés

### En 2018 la Fatom a mené les actions suivantes:

### Signature du dossier d'accord d'établissement



Photo après la signature du dossier d'accord d'établissement par madame la Présidente de la Fatom, le 08 mai 2018



- Finalisation de la convention de partenariat avec l'ONG française Travaux Publics Sans Frontière (TPSF) en vue de contribuer au développement humain et durable dans les domaines de l'éducation et de l'environnement au profit des structures FATOM;

- Relances auprès du Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité en vue de la reconnaissance en Utilité Publique de la FATOM dans les domaines de la Santé et de l'Éducation (toujours en attente).

- Finalisation de la convention de partenariat avec la Pisam dans le cadre des prises en charge médicales que la Fatom accorde à certains patients n'ayant pas suffisamment de moyens pour faire face à leurs frais médicaux.

### La Fatom, reçue en audience par la Grande Chancelière.

À la suite de la décoration de M. Ramzi OMAÏS (fait Commandeur de l'Ordre du Mérite National le 9 août 2018), la grande Chancelière a reçu en audience, le 14 août 2018 une délégation de la FATOM conduite par M. Ramzi OMAÏS (Secrétaire Général) et M. Philippe DELANNE (vice-président), pour lui témoigner toute leur reconnaissance à travers cette décoration et échanger sur les perspectives du lycée Moderne de Godiabré. Le Maire sortant, M. Médji BAMBA était également présent à cette audience.



Photo de la rencontre avec la Grande Chancelière, S.E. Mme Henriette Diabaté

### La Fatom est une institution qui dispose de:

- Un Accord d'Établissement signé par le Ministère des Affaires Étrangères de Côte d'Ivoire.
- Une convention de partenariat signée avec le Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique.
- Une convention de partenariat signée avec le Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle.
- Une Attestation d'immatriculation délivrée par le Ministère de la Culture et de la Francophonie sous le numéro SPC/ATF-OMÏS-617/MCF/DPAC-2014-BM.

## INFORMATION ET COMMUNICATION

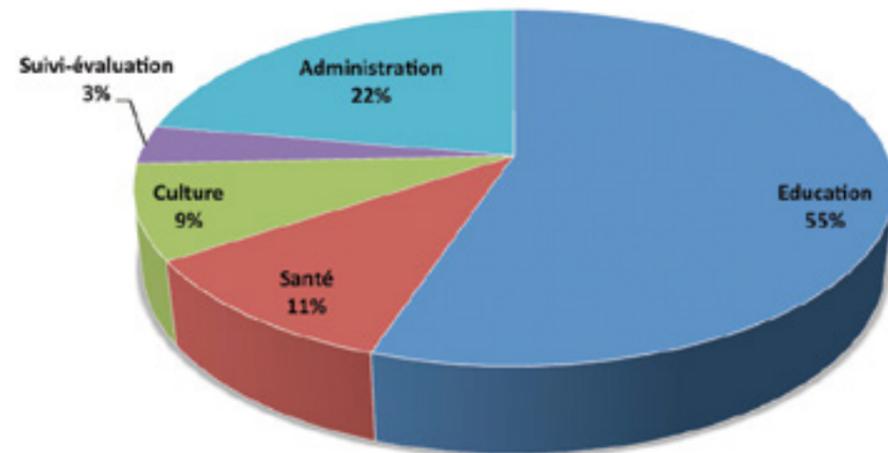


La fondation ATEF OMAÏS a mis en place un système d'information et de communication au profit de ses partenaires et des acteurs sociaux. Ceci répond à la nécessité d'une communication diligente, simple, accessible et appropriée, mais surtout d'un suivi-évaluation des actions qu'elle mène afin de rendre compte à ses partenaires. Elle compte 4 sites à son actif.

- Un site institutionnel **www.fatom.org**
- Une plateforme dédiée aux entreprises partenaires pour le suivi des projets que celles-ci financent : **www.reseau.fatom.org**
- une revue de presse en ligne : **www.aniamanet.net**
- un portail **www.akwaba.fatom.org** dédié à la promotion du patrimoine culturel et touristique de la Côte d'Ivoire.

La FATOM a offert plusieurs sites et portails informatiques à ses partenaires dans le cadre de la collaboration institutionnelle avec ceux-ci.

## PRÉSENTATION DES DÉPENSES PAR SECTEURS D'ACTIVITÉS



DÉPENSES EFFECTUÉES PAR SECTEURS D'ACTIVITÉS	MONTANT EN FCFA
ÉDUCATION	143 216 690
SANTÉ	27 452 164
CULTURE	22 513 100
SUIVI-ÉVALUATION	9 036 285
ADMINISTRATION	57 630 883
<b>TOTAL</b>	<b>259 849 122</b>

## NOS PARTENAIRES





ENFANTS EN JOIE PENDANT L'INAUGURATION DE  
L'ÉCOLE PRIMAIRE SIDEPASSATE 2 AU BURKINA FASO

